



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE PAPINEAU



Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le mercredi 14 septembre 2022 à 16 h, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.

Sont présents :

Chantal Crête Anik Bois (absente) Manon Bastien Couturier
Gilles Ladouceur (absent) Don Saliba Jocelyn Martel

La directrice générale, Louise Sisle, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Le maire, monsieur Jean-Paul Descoeurs est présent à la salle du conseil.

Les membres du conseil sont présents et il y a quorum.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Demande d'appui – Projet « Parc des chutes Oxbow (Lockbow) » concernant une demande dans le cadre du Fonds pour les infrastructures naturelles – Volet des projets de petites envergures.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

La directrice générale et secrétaire-trésorière atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil ne sont pas présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévue au Code municipal du Québec, mais il y a quorum.

La séance extraordinaire ouvre à 16 h 04.

1.

322-09-2022
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.

323-09-2022
Demande d'appui – Projet « Parc des chutes Oxbow (Lockbow) » concernant une demande dans le cadre du Fonds pour les infrastructures naturelles – Volet des projets de petites envergures

CONSIDÉRANT QUE le cours d'eau principal de la Municipalité, la rivière Petite-Nation, est reconnu pour la préservation de son caractère sauvage intact, notamment dans le secteur de la chute Lockbow;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec rapporte d'ailleurs la présence de la couleuvre verte (*Opheodrys vernalis*) sur le



No de résolution
ou annotation

territoire en bordure de la rivière de la Petite-Nation et que cette espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon a adopté la résolution no 297-08-2022 à une séance extraordinaire tenue le 19 août 2022 autorisant le dépôt d'une demande de subvention auprès d'Infrastructures Canada;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du budget 2021, 200 millions de dollars ont été annoncés sur trois ans afin d'établir le Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) pour soutenir les projets d'infrastructures naturelles et hybrides au Canada;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon désire se prévaloir d'une aide financière dans le cadre du Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) afin de prendre possession et de conserver ce joyau naturel par le dépôt d'un projet afin d'améliorer l'accès accru à la nature, de bonifier les espaces verts publics tout en conservant la protection de la biodiversité et de l'habitat;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lac-Simon demande l'appui à la MRC de Papineau afin de conserver les lots 6152299 et 6387047 sur le territoire de Lac-Simon en parc naturel en aménageant des sentiers multifonctionnels à usage public sur un terrain de 130 acres, dont 2 km sont adjacents à la rivière Petite-Nation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité mandate, la conseillère, Mme Chantal Crête pour entamer la discussion avec la MRC de Papineau pour l'intégration de ce parc naturel afin d'évaluer la pertinence de la création d'un parc régional;

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Manon Bastien Couturier
Et résolu**

QUE la MRC de Papineau appuie le projet du « Parc des chutes Oxbow (Lockbow) » ainsi qu'aux municipalités la composant afin de leur proposer d'adopter une résolution d'appui à la présente;

QUE le Conseil mandate la conseillère, Mme Chantal Crête, pour entamer des discussions avec la MRC de Papineau pour l'intégration de ce parc naturel afin d'évaluer la pertinence de la création d'un parc régional;

ET QUE le maire et la directrice générale et greffière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-Simon, tous documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire donne la parole aux personnes qui souhaitent poser des questions.

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Louise Sisle, directrice générale et secrétaire-trésorière atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.



Louise Sisle / directrice générale secrétaire-trésorière

4.

**324-09-2022
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Don Saliba
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 16 h 09.



No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE à l'unanimité

Jean-Paul Descoeurs
Maire

Louise Sisa
Directrice générale
et secrétaire-trésorière



No de résolution
ou annotation